

## PERIODE D'INSCRIPTION DES ELEVES DANS LES ECOLES

Madame,  
Monsieur,

L'inscription de votre enfant est annuelle. Le centre de services scolaire inscrit automatiquement votre enfant à l'école de son secteur, selon votre adresse de résidence, si les services éducatifs requis y sont offerts, et ce, même s'il fréquente une autre école.

### IMPORTANT

***Si vous désirez inscrire votre enfant dans une autre école, vous devez obligatoirement remplir le formulaire de demande de changement d'école.*** Il est disponible en ligne à l'adresse suivante : [www.csdlq.qc.ca](http://www.csdlq.qc.ca)

Vous devez ensuite le faire parvenir à l'école actuelle de votre enfant durant la semaine d'inscription ou avant la date inscrite derrière le formulaire.

Une demande de changement d'école pourra être acceptée si les conditions suivantes sont respectées :

- ✓ Les services éducatifs requis pour votre enfant y sont dispensés ;
- ✓ L'inscription ne provoque pas l'augmentation du nombre de groupes d'élèves prédéterminé par le centre de services scolaire ;
- ✓ L'acceptation de votre enfant dans sa nouvelle école est conforme à la procédure de sélection adoptée par le centre de services scolaire ;
- ✓ L'inscription ne provoque pas de dépassement du nombre d'élèves par le centre de services scolaire pour le(s) groupe(s) d'élèves de cette école ;
- ✓ La demande doit être reçue à l'école actuelle de votre enfant durant la période d'inscription.

Le centre de services scolaire Lac-Abitibi veut conscientiser les parents à l'importance de scolariser leur enfant dans leur milieu d'origine afin d'assurer le maintien des écoles et des services éducatifs de qualité.

Sauf exception, la direction qui accueillera votre enfant vous confirmera l'acceptation ou le refus du changement d'école demandé. Vous recevrez une réponse durant la période estivale seulement, dû aux nombreux mouvements de clientèle.

**Prendre note que le droit de changement d'école ne permet pas d'exiger le transport scolaire.**

- Pour de plus amples informations sur les critères d'inscription, veuillez contacter votre direction d'école.

*Brigitte Roy*

Directrice des Services éducatifs  
500, rue Principale  
La Sarre (Québec) J9Z 2A2